



EDITO / UN ALPHABET POUR BIEN COMPRENDRE LES DOSSIERS À HENNEBONT

Le Collectif Citoyen Hennebontais et les élus de la liste Hennebont Initiatives Citoyennes ont choisi, à mi-mandat, de partager bilans et réflexions sur les principaux sujets de la vie sociale, économique et démocratique de notre ville.

L'abécédaire nous a semblé l'outil pertinent pour aborder les questions que se pose chaque habitant et qui s'imposent à ceux en charge de la gestion municipale. Ce document n'est pas exhaustif et encore moins un catalogue de solutions toutes faites.

Il s'agit plutôt sur chaque thème de décrire la situation (*de quoi s'agit-il ?*), de donner des clés de compréhension (*ce que nous en savons*) et de permettre à chacun d'appréhender la complexité des dossiers (*ce que nous en pensons*).

Nul besoin de le lire de A à Z tel un roman. Certaines thématiques vous « parleront » plus que d'autres parce qu'elles vous sont plus proches ou vous touchent directement. Toutefois je vous invite à découvrir des sujets plus éloignés de vos préoccupations. Les premiers lecteurs reconnaissent l'effort pédagogique qui permet la compréhension de thématiques jusque là inconnues par eux.

Notre souhait est que cet Abécédaire soit pour le temps qui nous sépare de la prochaine échéance municipale un support pour évaluer l'action de la majorité actuelle et percevoir les approches et les orientations d'Hennebont Initiatives Citoyennes. Tout cela peut se comprendre dans la continuité du projet de ville proposé en 2008, renforcé et enrichi par l'évolution souvent négative de la situation de notre ville depuis 3 ans.

Ce dixième numéro de l'Echo Citoyen donne la parole à des lecteurs de l'Abécédaire, connus ou moins connus, nouveaux ou anciens hennebontais, qui partagent notre attachement à notre cité.

Bonne lecture et au plaisir de vous retrouver pour échanger avec vous quelque part entre A et Z.

Lionel Barjonet



LE DOSSIER / L'ABECEDAIRE D'HENNEBONT INITIATIVES CITOYENNES

Depuis un mois, le groupe politique Hennebont Initiatives Citoyennes, élu au conseil municipal en mars 2008, diffuse un livret de 54 pages intitulé **L'Abécédaire d'Hennebont Initiatives Citoyennes**.

Quatre hennebontais ont accepté de donner leur avis sur ce document.



L'AVIS DE JEAN LE BORGNE

Maire d'Hennebont de 1979 à 1997 et conseiller municipal jusqu'en 2003, Jean Le Borgne est un observateur éclairé de la vie municipale.

Quel est votre sentiment après la lecture de l'abécédaire d'Hennebont Initiatives Citoyennes ?

Jean Le Borgne : « Tout d'abord, à ma connaissance, c'est la première fois qu'un groupe d'opposition réalise un bilan à mi-mandat. Sur le document lui-même, je trouve la démarche très pédagogique. Vous donnez les éléments et c'est à chacun de se faire son opinion et trouver la solution. De plus, le vocabulaire est accessible à tous.

La présentation de chaque thème en trois parties (de quoi s'agit-il ? – ce que nous savons – ce que nous pensons) est particulièrement interpellante... et il est vrai que les élus d'opposition ne savent pas tout.

Cela me renvoie à ce que j'ai vécu comme maire d'Hennebont. On n'a jamais si bien fonctionné que lorsque nous avions une opposition digne de ce nom, je pense en particulier aux personnalités de Georges Aubert et de Pierre-Henri Paillet.

Ce qui est important dans cet abécédaire, c'est la vision globale qu'il donne de la situation hennebontaise et également dans le contexte intercommunal et national. Car hélas, la lecture de la presse locale et du magazine municipal ne donne qu'une vision morcelée de cette réalité et on oublie vite les événements, même récents. A l'inverse, l'abécédaire met tout cela en perspective. »

Quelles sont les approches qui vous ont paru les plus pertinentes ?

J. L. B. : « Il y en a plusieurs. Je n'en retiendrai que deux : la ZAC-centre et le complexe aquatique.

Concernant la ZAC-centre, l'abécédaire cadre le problème et reprend les décisions du conseil municipal des 4 dernières années. Cela est éloquent et montre à quel point cet aménagement s'est éloigné des objectifs initiaux. Levée de l'obligation de création de logements sociaux pour les promoteurs, objectifs environnementaux revus à la baisse, pas d'imposition de grands logements, baisse des prix de vente... après cela on peut se poser bien des questions.

Pour ce qui est du complexe aquatique, la situation est claire. Que ce soit Eugène Crépeau, mon prédécesseur, ou moi-même, avons toujours considéré que le besoin d'une piscine à Hennebont était avéré. Le problème majeur est bien celui de son coût de fonctionnement qui, à mes yeux, ne pouvait être porté que par l'intercommunalité. La fiche P-piscine fait bien le point sur la situation. Hennebont n'a pas plus les moyens aujourd'hui de supporter cet équipement. Du reste, Michel Dugor, ancien adjoint aux finances, en février

bien résumé la situation financière de la ville : « Vous voulez une piscine, alors dites moi quel équipement ou service on supprime ». Et ce n'est pas la participation occasionnelle de quelques communes avoisinantes à 3,5€/habitant qui résout le problème. »

Avez-vous de la distance par rapport aux analyses d'Hennebont Initiatives Citoyennes ?

J. L. B. : « Sur les fiches de l'abécédaire, je partage en grande partie cette vision de la situation. C'est au niveau de l'édito que j'ai une remarque à faire. Il est dit : « Fini « l'État-providence » qui va apporter les solutions toutes faites ou « l'État-coupable » de tous nos maux. » Mais pour ce qui me concerne, je suis convaincu que c'est bien à l'État de veiller à la cohésion économique, financière et sociale afin que des catégories entières de nos concitoyens ne soient pas oubliées. »

L'AVIS DE LOUIS BELZ

Conseiller municipal d'Hennebont au sein de groupe minoritaire de 1989 à 1995 auprès de Georges Aubert et de 1995 à 2001 auprès de Franck Hillion, Louis Belz continue à s'intéresser aux affaires communales.

Quel est votre sentiment après la lecture de l'abécédaire d'Hennebont Initiatives Citoyennes ?

Louis Belz : « C'est une bonne approche sur de nombreux domaines. Cet abécédaire traite d'un maximum de sujets qui concernent directement la ville d'Hennebont. Il y a un certain nombre d'autres points qui auraient mérité d'être traités de façon spécifique comme les aménagements du centre ville et sa dynamisation, en particulier commerciale. »

Quelles sont les approches qui vous ont paru les plus pertinentes ?

L. B. : « Je retiens 3 fiches sur des sujets très différents... mais qui risquent de peser lourd financièrement : F... comme finances. Il est très difficile d'expliquer au grand public la façon dont est construit un budget communal. La gestion d'une ville est complexe et tout est lié. Cette fiche permet d'aller à l'essentiel et de comprendre dans quelle situation se trouve Hennebont en ce moment. On voit aussi qu'il n'est pas possible de tout réaliser et que cela nécessite des arbitrages.

Z... comme ZAC-centre. Quel sera le résultat financier de cette opération ? La ZAC n'a pas été réalisée dans les temps prévus et cela aura certainement un

effet négatif au final. De plus, je n'ai pas le sentiment qu'il y ait eu un travail de fond sur les incidences en matière de circulation. Y a-t-il d'ailleurs sur la ville un plan général de circulation ?

P... comme piscine. Le choix de réaliser la piscine dans les conditions que l'on connaît me semble hasardeux. On ne s'est pas donné les bons atouts. La preuve : le « porte-à-porte » réalisé en ce moment auprès de chaque commune voisine pour essayer de récupérer une petite part de contribution. Je reste persuadé que nous avons eu tort de laisser passer en 1993-94 le projet « Mainguy » qui s'est finalement installé à Lanester. Par ailleurs, j'ai apprécié également la fiche M... mieux-vivre qui pose le problème de la santé et de la solidarité. »

Avez-vous de la distance par rapport aux analyses d'Hennebont Initiatives Citoyennes ?

L. B. : « La distance que je peux avoir vis à vis de cet abécédaire ne se situe pas sur l'analyse des problèmes auxquels il faut faire face au niveau communal mais sur la façon de les résoudre. Deux points pour illustrer cela :

J'aurais aimé que soit développé le partenariat privé-public. Toutes les réalisations ne peuvent pas être ramenées à une dépense publique. Deux exemples : le devenir de l'Abbaye ou les aménagements du port.

Autre domaine, celui de la solidarité. Si l'échelon communal est celui de la solidarité de proximité, il ne faut pas que cela devienne de l'assistance permanente. Il y a parfois au travers de toutes les formes d'aides apportées aux familles, un aspect inégalitaire vis à vis de celles qui ont obtenu un travail rémunéré modestement. »

L'AVIS DE NOLWEN LE ROUZIC

Mère de famille habitant Hennebont depuis 5 années, Nolwenn Le Rouzic travaille dans le domaine social.

Quel est votre sentiment après la lecture de l'abécédaire d'Hennebont Initiatives Citoyennes ?

Nolwenn Le Rouzic : « J'ai emménagé à Hennebont il y a 5 ans. Grâce à l'abécédaire, j'ai remis en perspective l'histoire de la ville, la façon dont les choses ont évolué, comment la ville a été et est gérée, comment nous sommes arrivés à certaines situations notamment pour la rocade Nord-Ouest, les Haras... En ce qui concerne la piscine, visiblement, elle était attendue depuis fort longtemps. Je n'imaginai pas les conséquences financières engendrées par sa construction et son entretien. Commencer l'abécé-

daire par un constat puis l'analyser en tentant d'apporter des réponses me semble une démarche intéressante. Vous n'êtes pas que dans la critique de la municipalité actuelle. Beaucoup de thèmes sont abordés, si bien que tous les Hennebontais peuvent y trouver de l'information. »

Quelles sont les approches qui vous ont paru les plus pertinentes ?

N. L. R. : « Etant maman de trois jeunes enfants, je suis bien sûre sensibilisée par l'accueil et le mode de garde des petits. Pour mon deuxième enfant, je l'avais préinscrit au Multi accueil en début de grossesse. J'ai été contactée pour un remplacement au terme de mon congé maternité. Ne bénéficiant pas de place, j'ai dû retarder la reprise de mon travail. J'ai rencontré plusieurs jeunes mamans en recherche d'emploi qui n'avaient pas de solution de garde pour répondre à des entretiens d'embauche. Tout le monde n'a pas de famille à proximité et les moyens de faire garder ses enfants. Travaillant dans le secteur social auprès de personnes âgées, les réalités communales sur l'accompagnement des personnes âgées me semblent là aussi très correctement relatées. Comme partout, la population vieillit, la plupart des retraites sont peu élevées. Les places en structures ne sont pas suffisantes. Il faut donc développer des actions pour le maintien des personnes âgées à leur



domicile. Le CCAS a cette mission et y répond, mais je pense qu'il faudrait créer un réseau gérontologique dans lequel les différents professionnels pourraient évaluer la nature, le niveau et l'évolution des besoins de la personne âgée. Ce lien qui manque sur la commune d'Hennebont permettrait de diminuer l'angoisse des personnes âgées ainsi que celle de leurs proches. »

Avez-vous de la distance par rapport aux analyses d'Hennebont Initiatives Citoyennes ?

N. L. R. « Il m'apparaît à la lecture de l'abécédaire, que les thèmes que je maîtrise le mieux pour y être confrontée tant quotidiennement que professionnellement, me semblent objectivement appréhendés : les constats sont clairs, les enjeux définis et les propositions cohérentes. Ces quelques exemples sont pour moi gage d'honnêteté intellectuelle et prouvent que la critique se doit d'être aussi constructive. »

L'AVIS DE NELLY LE BIHAN

Enseignante en biologie, Nelly Le Bihan est installée depuis 4 ans sur la rive droite d'Hennebont. Engagée durant 10 ans à la Jeune Chambre Economique de Lorient, elle pose le regard d'une personne intéressée par la vie locale.

Quel est votre sentiment après la lecture de l'abécédaire d'Hennebont Initiatives Citoyennes ?

Nelly Le Bihan : « Ce qui m'a frappée dès mon arrivée à Hennebont, c'est le fait qu'il semblait n'y avoir qu'un seul point de vue sur les décisions et les événements locaux. Mais avec l'Echocitoyen et encore plus avec l'Abécédaire, j'ai trouvé des informations supplémentaires qui n'apparaissent pas dans la presse locale et le magazine municipal. L'Abécédaire permet d'avoir une vision synthétique et claire de la vie de notre cité. Ensuite, chacun est libre de poursuivre sa recherche d'informations et de se forger sa propre opinion. L'Abécédaire et l'action des élus Hennebont Initiatives Citoyennes apportent un plus dans la façon de pratiquer la démocratie à Hennebont. »

Quelles sont les approches qui vous ont paru les plus pertinentes ?

N. L. B. : « Sur certains sujets comme les Haras, la rocade nord-ouest, la piscine... je cherchais des infos et je les ai

obtenues. Par contre ce qui m'a frappée à la lecture de l'Abécédaire, c'est la vision qu'il donne d'Hennebont sur le moyen terme, 10 à 15 ans.

Tout est lié ; le nautisme, les Haras, l'urbanisme, la rocade, l'abbaye... il se dégage une image optimiste de la ville, malgré les soucis financiers qui sont clairement identifiés. Cette approche sait tirer parti du passé et projeter notre ville vers l'avenir. Quand on a lu 3 ou 4 lettres, on se rend compte que tout est lié. Au travers de cela apparaît certainement le travail de l'équipe qui a réalisé le document. Deux exemples de cette approche transversale, les problèmes de toutes les générations sont abordés, et Hennebont est située dans l'interaction avec les autres communes voisines. »

Avez-vous de la distance par rapport aux analyses d'Hennebont Initiatives Citoyennes ?

N. L. B. : « Pour une citoyenne comme moi qui ne pratique pas les dossiers municipaux régulièrement, il est difficile de tout comprendre. Je ne suis pas experte. Pour autant, j'ai l'impression à la lecture de l'Abécédaire d'un fort immobilisme de l'action municipale à Hennebont. Il y a certainement des raisons historiques à cela mais il ne faut pas s'en satisfaire.

Malgré tout le bien que je pense de l'Abécédaire, il y a peut-être un manque

sur l'aspect ruralité. En tant que fille de paysan, je regrette l'absence de développement des activités agricoles. Hennebont est certainement marquée par le passé industriel des Forges mais valoriser le potentiel agro-alimentaire de la ville serait intéressant. »

DIFFUSEZ L'ABECEDAIRE !

Contrairement aux partis politiques, le groupe Hennebont Initiatives Citoyennes ne perçoit pas de financement public. Ce projet n'a pu être réalisé qu'avec l'appui financier du Collectif Citoyen Hennebontais. Son financement sera assuré par une participation volontaire de 2 € minimum par exemplaire diffusé.

Nous vous invitons à diffuser sans limite l'Abécédaire d'Hennebont Initiatives Citoyennes. Vous pouvez vous le procurer en contactant les élus d'Hennebont Initiatives Citoyennes ou le Collectif Citoyen Hennebontais.

Téléphones :

André Hartereau, conseiller municipal HIC, 06 15 11 19 44 ; Frédéric Toussein, président du CCH, 02 97 36 59 44 ; Jean-Luc Henry, secrétaire du CCH, 06 67 01 15 89.

Adresse mail :

collectif@cchennebont.net



BONNE NOTE / ÇA POUSSE ENFIN !

Depuis la fin des années 1990 et la disparition des jardins ouvriers sur les coteaux de Lalumec, pour cause d'urbanisation, Hennebont ne possédait plus de jardins familiaux. Lors des deux dernières mandatures, la municipalité promettait la réalisation de jardins à Kérihouais. Projet repoussé à chaque exercice budgétaire annuel...

A l'initiative du conseil consultatif de quartier de Langroix, des habitants se sont pris en main pour la création de jardins familiaux. En deux ans, le projet a abouti. En ce printemps, les premiers légumes sortent de terre à Malachappe, au bord du Blavet. Dans le même temps, les jardins de Kérihouais ont également, enfin, vu le jour ! Et un troisième projet s'amorce rive droite avec le conseil consultatif de quartier de Kercroch-Saint-Caradec. Comme quoi, rien de mieux que de laisser l'initiative aux citoyens pour faire germer un projet !

Jean-Luc Henry

FAUSSE NOTE / ON BRICOLE !

Des chaussées ont été défoncées pour la bonne cause : remplacement pour vétusté du réseau de canalisations d'eau, de gaz et autres réparations souterraines. Les rigueurs hivernales ont aussi occasionné du tort à nos routes. Les rebouchages consécutifs laissent les voiries dans un état globalement dégradé qui justifierait pour certaines une réfection sérieuse. Mais la commune n'a plus d'argent (budget 2011 voté = 300.000 € pour l'entretien de 110 kms communaux). Sachant que le coût de réfection d'un kilomètre d'enrobé - hors création de bordures - est de 55 000 €.. Alors, on colmate, on rebouche, on obstrue, on comble, bref on bricole !

Belaida Zagora

SUITE... / BLAVET HABITAT

Jeudi 21 avril, lors du conseil municipal, Gérard Perron a fait son mea-culpa. Maire et Président de Blavet Habitat, il a reconnu les difficultés rencontrées depuis trois ans par les locataires et le personnel de l'office HLM. (cf. Echo Citoyen n°7). Le départ du directeur de Blavet Habitat et la dissolution du groupement d'intérêt économique réalisé avec Bretagne Sud Habitat marque bien un changement de politique en matière de logement social. La création d'un office communautaire avec Lorient Habitat est maintenant à l'ordre du jour. Il convient désormais que l'ensemble des composantes de la municipalité trouve un consensus fort pour garantir les intérêts des hennebontais au sein de cette nouvelle entité.

Gwendal Henry

EVA JOLY S'OPPOSE A LA ROCADÉ

Vendredi 22 avril, Eva Joly était invitée par le groupe local Europe Ecologie Les Verts d'Hennebont sur le tronçon sud du projet de rocade ouest, dans le bois du Merdy. L'eurodéputée a solennellement lancé un appel à François Goulard, président du Conseil général, « afin qu'il revienne sur la décision de lancer le chantier ».

Gwendal Henry

L'ACTU DU COLLECTIF /**/ 8 MAI : MOBILISATION AUTOUR DE LA ROCADÉ**

Le Collectif Citoyen Hennebontais et les associations Bretagne-Vivante, Eau et Rivières de Bretagne et Umivem invitent la population sur le tracé du premier tronçon de la rocade nord-ouest Hennebont-Inzinac, dont le démarrage des travaux est prévu en 2012.

Dans deux courriers au président du Conseil Général et au préfet du Morbihan le 7 décembre 2010, les quatre associations dénonçaient les impacts du projet sur l'environnement et rappelaient, notamment, que les lois et règlements ont changé depuis 1993, année où a été élaboré ce projet. Outre le bois du Hingair, cette rocade sera également destructrice de zones humides, d'espèces protégées, de ruisseaux et de chemins creux en d'autres secteurs, notamment à proximité des quartiers à l'ouest d'Hennebont.

Pour s'en rendre compte, rendez-vous pour une balade découverte dans les bois du Merdy et de Kerlégan au départ du complexe sportif de Kerlivio, **dimanche 8 mai, entre 14h30 et 17h30**. Les membres des associations seront là pour vous accueillir, vous accompagner, vous informer, discuter et échanger. Accès et parcours fléchés.

LES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX /

Les débats du conseil municipal sont ouverts au public. Attention, l'accès se fait par l'arrière de la mairie. Séances : jeudi 26 mai et jeudi 30 juin. À partir de 18 h.

SOUSCRIPTION & SOUTIEN 2011 : 5€ MINIMUM (4 NUMEROS)

Nom : Prénom :
Adresse : Mail (facultatif) :

Coupon à reproduire et à envoyer au Collectif Citoyen Hennebontais, maison des associations, place Gérard Philipe, 56700 Hennebont. Joindre votre règlement à l'ordre du Collectif citoyen hennebontais.

**PUBLICATION DU COLLECTIF CITOYEN HENNEBONTAIS**

Directeur de la publication : Frédéric Toussaint, 02 97 36 59 44.

Commission publication : Lionel Barjonet, 02 97 36 17 27.
Souscription & soutien : Bernard Canal. Adresse postale : maison des associations, place Gérard Philipe, Hennebont.

YEZHOU EN ARVAR/LANGUES EN DANGER

Renablet 'vez get an Unesco ar yezhoù en arvar : 2.500 a ziar ar 6.000 yezh komzet er bed a-bezh, a zo er stad-se. War ar skeul savet get pennoù bras an Unesco, al live 0 a vez roet d'ar yezhoù marv betek 5 d'ar yezhoù ya'c'h. Al live 2 a zo bet roet d'ar brezhoneg ha d'ar gallaoueg da lâret eo "yezhoù en arvar bras"... Ar galleg n'eo ket en arvar.

Les langues en danger sont recensées par l'Unesco : 2.500 sur les 6.000 parlées dans le monde sont dans un état critique. Sur l'échelle établie par les spécialistes de l'Unesco, les langues considérées comme "éteintes" sont mises au niveau 0 et les langues en bonne santé à 5. Le breton et la langue galloise sont placées sur le niveau 2, "langues sérieusement en danger". Le français n'est pas en danger.

Gwir eo, ne vez ket mui klevet komz brezhoneg alies e straedoù an Hen Bont, lakaomp. Un nebeut blezadoù 'zo e veze klevet breton war ar marc'had, c'hoazh, d'ar yaou vintin. Met kazi echu eo bremañ.

C'est vrai, on n'entend plus beaucoup parler breton dans les rues d'Hennebont, par exemple. Il y a encore quelques années on entendait parler breton au marché, le jeudi matin. Mais c'est presque fini désormais.

Eurus a-walc'h, desket 'vez brezhoneg get bugale e skolioù 'zo evel e Sant Jili, pe e skolaj Sant Felix. Ur soñj a zo da sevel un hentenn divyezhek en ur skol bublik, mat e vehe, ha mall eo. Tud deuet a zesk brezhoneg get ar gevredigezh Sklêrijenn ivez e-pad kentelioù noz a vez kinniget geti. Ar skolioù-se, hag ar gevredigezh-se, a zele bout sikouret da vat get ar gumun mard eus geti ur youl wirion da gas ar brezhoneg araoek en Hen Bont.

Heureusement, certains enfants apprennent le breton, dans certaines écoles, comme à Saint-Gilles, ou au collège Saint Félix. L'idée est apparue de créer une filière bilingue dans une école publique : ce serait bien, et c'est urgent. Des adultes aussi apprennent le breton avec l'association Sklêrijenn qui propose des cours du soir. Ces établissements et cette association doivent être soutenus réellement par la commune si celle-ci a une vraie volonté de faire avancer la langue bretonne à Hennebont.

Embann soñjoù an aotrou aotrou maer e galleg hag e brezhoneg ba' kelaouenn an ti-kêr : perak pas ? Met evedus eo evit lakaat an dud da gomz ? Rak ur yezh vev a zo, da gentañ, ur yezh komzet. Ha n'eo ket ag un dekorom breizhat hon eus ni, brezhonegerion, dober, evit komz. Met bout sikouret da vat get tud paeet da labourat evit kelenn hor yezh, aozñ abadennoù e brezhoneg, sevel emgavioù ha liammoù etre ar rummadoù a gomz brezhoneg, bugale, tud kozh, tud deuet.

Editer les idées de M. le Maire en français et en breton dans le magazine municipal : pourquoi pas ? Mais est-ce efficace pour faire parler les gens ? Car une langue vivante est d'abord une langue parlée. Et ce n'est pas d'un décorum breton dont nous, bretonnants, avons besoin. Mais d'être soutenus en réalité par des salariés pour enseigner notre langue, organiser des événements et des rencontres en breton entre les différentes générations qui parlent la langue, enfants, adultes, anciens.